

Mise à Jour

28/11/2018

Principe

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'utilisateur (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

Le PAS pour qui ?

Pour toutes les rémunérations versées à partir du 1^{er} janvier 2019 (concerne les salaires de décembre versés en janvier).

Le PAS comment ?

Le taux du PAS est calculé par l'administration fiscale et communiqué au débiteur :

- Salarié en cours de contrat : Mis à disposition en retour de la DSN par le compte rendu métier CRM.
- Salarié primo embauché dans l'agence : retour par interrogation TOPAZE.
- Salarié primo-déclarant : application du taux neutre.
- Salarié refusant la transmission du taux à son employeur : application du taux neutre.



Validité du taux : jusqu'à la fin du 2^{ème} mois qui suit la mise à disposition.

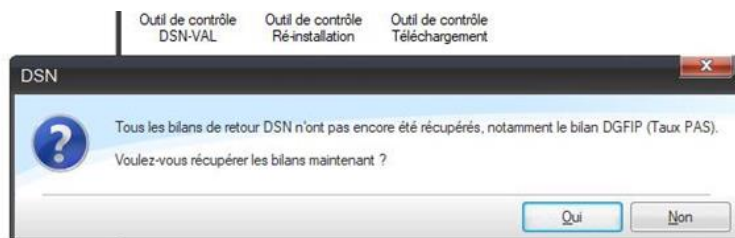
Contrat court soumis au taux neutre : pour les CTT de moins de 2 mois soumis au taux neutre, l'assiette du PAS fait l'objet d'un abattement de ½ SMIC par bulletin.

Apprentis et stagiaires : la rémunération versée est exonérée d'impôts sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Seule la fraction de la rémunération dépassant la limite d'exonération doit être soumise au PAS.

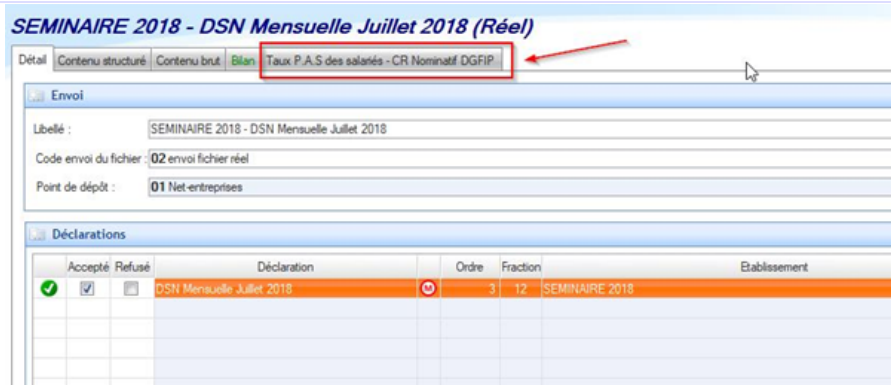
La récupération des Taux du PAS ?

Retour par Compte Rendu Métier CRM :

- Retour par Web Service : Lors de l'accès à la DSN, si le retour n'a pas été fait, le message suivant s'affiche :



Il faut cliquer sur « OUI » pour récupérer le retour.
Dans « Historique des déclarations mensuelles », cliquer sur « Retour bilan Web Service ».
Une fois l'intégration faite, un 5^{ème} onglet va apparaître :



- [Retour manuel](#) : sur le site de Net Entreprise

Vous sélectionnez l'échéance pour laquelle vous devez récupérer le compte rendu métier (CRM) et vous y accédez par la loupe à droite

<input checked="" type="radio"/> DSN mensuelles	<input type="radio"/> Signalements d'événements	pour l'échéance au 15 Octobre 2018	
Déclarations non transmises	0	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déclarations rejetées	0	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Déclarations conformes	1	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Dans la liste de vos SIREN vous ouvrez avec la loupe à droite la liste des CRM pour le dossier qui vous intéresse

Dans la liste des CRM vous accédez au bilan de traitement pour la DGFIP

Le 10/10/2018 à 07:23 N°5 Déclaration n°1 du fichier depot_mtom
 N° réf : WSHqInWBFaxM16RwEz.nuni **Déclaration conforme**
 Identifiant métier : 20180901

[Afficher le certificat de conformité](#)

Distribution

- Régime agricole

Contrôle de l'identité des individus	Réussite du traitement	le 10/10/2018 à 07:46
Contrôles inter-déclarations	Réussite du traitement	le 10/10/2018 à 07:46

- **DGFIP**

Données nominatives	Compte-rendu disponible Accéder au bilan de traitement	le 26/10/2018 à 00:07
---------------------	---	-----------------------

- Institutions de Prévoyance / Mutuelles / Sociétés d'Assurance

MSA ALSACE / AGRI PREVOYANCE	Compte-rendu disponible Accéder au bilan de traitement	le 10/10/2018 à 07:42
------------------------------	---	-----------------------

- Mutualité Sociale Agricole

Déclaration des cotisations	Compte-rendu disponible Accéder au bilan de traitement	le 19/10/2018 à 07:56
-----------------------------	---	-----------------------

Vous obtenez ainsi la liste de vos salariés et des taux PAS qui ont été récupérés. Il faudra télécharger cette liste, voir en bout de liste en bas à droite.

Le téléchargement se fait automatiquement dans votre dossier **Ce PC > Téléchargements**. La récupération des informations se fera automatiquement à partir de ce dossier.

Pour intégrer les taux manuellement dans BANCO

Vous accédez au menu DSN de BANCO par DSN ... accès à la DSN

Déclarations



Déclarations à faire



Déclaration Mensuelle



Déclaration Signalement



Déclaration Reprise Historique



Retour

Au menu Déclarations
intégrer le fichier téléchargé précédemment.

vous cliquez sur Retour pour

Vous utilisez le Bilan de retour « Manuel depuis un fichier ».

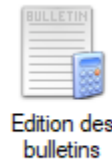
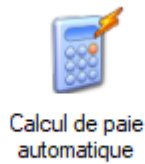
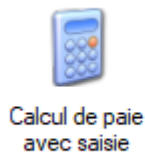


Le CRM est normalement disponible 3 à 5 jours après le dépôt de votre DSN (sous réserve du traitement et de la mise à disposition des données par la DGFIP)

Retour par TOPAZE :

Topaze est un système transitoire, il n'y a pas d'automatisme de récupération. Il peut être sollicité à tout moment via la gestion :

Banco ... Mensuel ... Interrogation TOPAZE - PAS



La consultation et le téléchargement du fichier retour sera possible 3 à 5 jours après le dépôt de votre fichier de demande.

Taux du barème :

Pour visualiser les taux du barème BANCO ... Fichiers ... Configuration générale ... Prélèvement à la source

Détail

Barème - Prélèvement à la source

METROPOLE Rémunération mensuelle inférieure à	Guadeloupe, La Réunion, Martinique Rémunération mensuelle inférieure à	Guyane, Mayotte Rémunération mensuelle inférieure à	Taux d'imposition par défaut
1 367	1 568	1 679	0,00 %
1 419	1 662	1 785	0,50 %
1 510	1 789	1 923	1,50 %
1 613	1 897	2 111	2,50 %
1 723	2 062	2 340	3,50 %
1 815	2 315	2 579	4,50 %
1 936	2 712	2 988	6,00 %
2 511	3 094	3 553	7,50 %
2 725	3 601	4 379	9,00 %
2 988	4 307	5 706	10,50 %
3 363	5 586	7 063	12,00 %
3 925	7 099	7 708	14,00 %
4 706	7 813	8 483	16,00 %
5 888	8 686	9 431	18,00 %
7 581	10 374	11 075	20,00 %
10 292	13 140	13 960	24,00 %
14 417	17 374	18 293	28,00 %

Reprendre le barème en cours...

Type de taux PAS à appliquer par défaut

Taux par défaut : **13 Barème mensuel métropole**

Le PAS dans la paie ?

Avant de faire les paies :

A partir du 25 du mois, il faut procéder à la récupération et l'intégration des taux du PAS via :

- Le CRM pour les salariés en cours de contrat
- TOPAZE pour les salariés travaillant sur le mois mais n'ayant jamais eu de contrat dans l'agence auparavant.

Vérification de l'intégration des taux dans BANCO ... Editions ... Situation du salarié PAS :

Prélèvement à la source - Historiques des taux et des prélèvements à la source (PAS)

Demière situation DGFiP Historique des taux et prélèvements

Matricule	Salariés	Numéro S.S.	Date du retour DGFiP	Mois de la DSN	Taux PAS	Identifiant PAS
967	William	179099935221	18/06/2018	2018/05	6,200 %	70136
1783	AMHIS Nicolas	189117655201	13/08/2018	2018/07	10,000 %	112920
1439	AMRI TARIK	180097635110	08/11/2018	2018/11	12,000 %	164516 (TOPAze)
1808	AZZOUZ INGRID	172097634104	23/07/2018	2018/06	0,000 %	91551
1376	BARBIER Julien	190067644707	23/07/2018	2018/06	0,000 %	91551
6	BARBOSA DOMINIQUE	174067638402	13/08/2018	2018/07	10,000 %	112920
1621	BATOCANIN PIERRE	197037634123	23/07/2018	2018/06	12,000 %	91551
1747	BAZIRE ALIOU	193069741616	18/06/2018	2018/05	6,200 %	70136
1864	BELLENGER ARTHUR	172047654006	08/11/2018	2018/11	8,000 %	164516 (TOPAze)
1746	BEN VAZQUEZ Assata	197047634129	13/08/2018	2018/07	0,000 %	112920
499	BENOIST Camille	184037655206	18/06/2018	2018/05	2,000 %	70136
1795	BENOIST SALEM	199017644725	23/07/2018	2018/06	10,000 %	91551
1817	BIDARD CHARLES	192029934112	23/07/2018	2018/06	10,000 %	91551
1782	BLANLOT Nadia	194097635158	23/07/2018	2018/06	10,000 %	91551
1761	BOLOGO JENNIFER	282077635122	18/06/2018	2018/05	6,200 %	70136
1798	BOUCHARD ALIZEE	181127836101	13/08/2018	2018/07	10,000 %	112920
840	BOYERE CHARLES	197067635157	23/07/2018	2018/06	8,000 %	91551
1254	BRAHIMI KANA	174097654015	18/06/2018	2018/05	6,200 %	70136
1845	BRAULT ARNAUD	197107644733	08/11/2018	2018/11	10,000 %	164516 (TOPAze)
1272	BRAULT DOMINIQUE	182209935202	08/11/2018	2018/11	8,000 %	164516 (TOPAze)

Retour via CRM

Retour via TOPAZE

Vous pouvez ensuite suivre votre procédure de paie comme habituellement.

Le PAS sur le bulletin ?

Total	Brut total *					1 700,60		
	Santé							
	Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 700,60	0,35				-5,92	-235,06
	Accidents de travail - maladies professionnelles	1 700,60						-85,88
	Retraite							
	Sécurité sociale plafonnée	1 700,60	6,90				-117,34	-145,40
	Sécurité sociale déplafonnée	1 700,60	0,40				-6,80	-32,31
	Complémentaire Tranche A	1 700,60	3,90				-66,32	-99,49
	Famille	1 700,60						-58,67
	Assurance chômage							
	Assurance chômage	1 700,60						-69,38
	Autres contributions dues par l'employeur							
	Forfait social	6,19						-0,50
	Autres contributions patronales							-73,74
	CSG déductible l'impôt sur le revenu	1 677,03	6,80				-114,04	
	CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 677,03	2,90				-48,63	
	Exonérations de cotisations employeur							291,28
Total	Total des cotisations et contributions							-359,05
Total	NETA PAYER AVANT IMPOTS SUR LE REVENU					1 341,55		
	<small>dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie</small>							25,06
	Impôt sur le revenu prélevé à la source (Pour information)	1 390,18	7,40					(-102,87)

Net à payer avant impôts : 1700,60 - 359,05 = 1341,55€

Assiette PAS = 1700,60 - 359,05 + 48,63 + Part patronale frais santé.

A intégrer également dans l'assiette : la fraction imposable des indemnités de rupture versées par l'employeur, participation et intéressement.

A exclure de l'assiette : les rémunérations versées à des personnes ayant leur domicile fiscal hors de France et qui sont déjà soumises à retenue à la source spécifique.

Vous retrouvez le montant de l'assiette en bas de bulletin de paie.

Payé par Virement le 13/11/18							Net à payer	1141,55 Eur	Total versé par l'employeur	2 209,76
Cumuls	Heures travaillées	Salaires brut	Brut abattu	Plafond S.S.	Tranche 1	Tranche 2	Revenu imposable	Abiement de cotisations employeur	321,89	
Mensuel	151,50	1700,60	1700,60	3204,19	1700,60	0,00	1390,18			
Annuel	822,65	9996,31	9979,57	14765,23	9979,57	0,00	8094,89			



Il faut également que le modèle de bulletin 2019 (avec ou sans calendrier) soit sélectionné dans les paramètres d'édition de vos bulletins et que le bulletin simplifié soit en place et complètement paramétré.

Pour aller plus loin sur le PAS ?

- ✓ *Vers qui se retourner en cas de réclamation sur un taux PAS ?*

C'est à l'intérimaire (ou au salarié) de prendre contact avec l'administration fiscale.

- ✓ *J'ai bien récupéré les taux pour le PAS mais rien n'apparaît sur les bulletins ?*

Après avoir récupéré les taux, il faut faire ou refaire un calcul de paie pour voir apparaître le prélèvement à la source sur le bulletin.

- ✓ *Le taux PAS qui apparaît sur les bulletins est le taux neutre, pas celui du CRM ?*

Après avoir récupéré les taux par le CRM, il faut refaire un calcul de paie pour prise en compte du taux.

- ✓ *La part patronale de mutuelle n'est pas reprise dans le calcul de l'assiette du PAS ?*

Pour paramétrer la part patronale dans le net imposable

Dans fichier ... Rubrique générale
Pour la ou les rubriques de mutuelle

Il faut affecter un cumul dans les cumuls de la part patronale (case bleu)

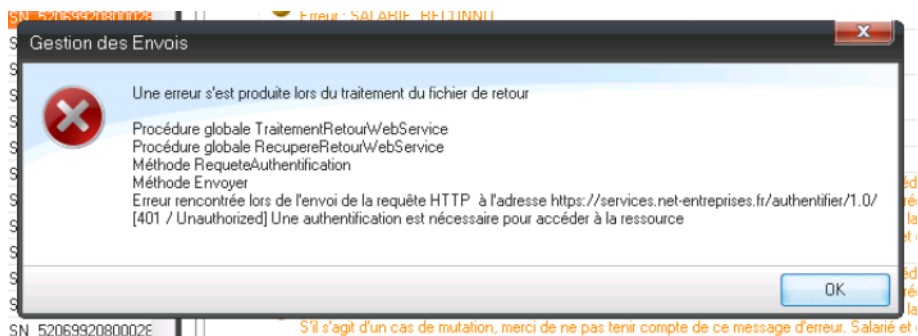
Puis dans fichier ... Constantes

Indiquer ce cumul dans la case Cot Pat Fr Sante

- ✓ *Selon mes informations un salarié a le droit de refusé le PAS dans ce cas comment intervient on ?*

Un salarié ne peut pas déroger au PAS. S'il ne souhaite pas que son taux d'imposition soit communiqué à son employeur, alors il doit faire les démarches auprès de l'administration fiscale pour que le taux neutre soit retenu.

- ✓ *J'ai le message d'erreur suivant quand je tente de récupérer le CRM par le web service*



Les éléments d'authentifications sont erronés ou doivent être réinitialisés :
Il faut vérifier les identifiants et mots de passe de connexion au Webservices Net Entreprise dans Banco ... DSN ...
Accès à la DSN ... configurations et outils ... Configurations ... Paramétrage général puis tester la connexion.

Authentification Webservice DSN

Siret / Identifiant :

Nom :

Prénom :

Mot de passe :

Test Interne

Mémoriser les identifiants...

Récupérer les identifiants...

Test de connexion au Webservice

Valider Annuler

Pour aller plus loin sur le PAS ?

Les documentations complètes sont disponibles dans la base de connaissance de Simply Desk – espace BANCO